

10 novembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 3 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 3 novembre 2022

Présents : **Bazoges-en-Pailers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailers** : Xavier BILLAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Fabienne BARBARIT, Emmanuel LOUINEAU, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON

Excusés : **Chavagnes-en-Pailers** : Annie MICHAUD donne pouvoir à Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU donne pouvoir à Jacky DALLEY – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN donne pouvoir à Emilie DUPREY – **Essarts en Bocage** : Caroline BARRETEAU donne pouvoir à Fabienne BARBARIT, Nathalie BODET donne pouvoir à Freddy RIFFAUD, Pierrette GILBERT donne pouvoir à Cathy PIVETEAU, Yannick MANDIN donne pouvoir à Emmanuel LOUINEAU – **Saint-Fulgent** : Sophie MANDIN donne pouvoir à Jean-Luc GAUTRON

Secrétaire de séance : Nicolas PINEAU

En exercice : 30
Présents : 22
Votants : 30
Quorum : 16

N° 290-22 – Attribution des primes " Rénovation des façades "

Dans sa séance du 22 septembre 2022, la Commission « Aménagement-Urbanisme-Habitat » a émis un avis favorable sur 8 dossiers représentant un montant total de 7 200 €.

Demandeur	Adresse des travaux	Travaux effectués	Montant estimatif travaux TTC	Montant prime
BIDEAU Gilbert	15 Lot du Fief de la Maison Neuve CHAVAGNES EN PAILLERS	Peinture	9 851 €	800 €
BRILLAUD Abel	2 Le Poteau CHAVAGNES EN PAILLERS	Peinture	6 308 €	800 €
ROUSSEAU Michel	49 rue de l'Industrie CHAVAGNES EN PAILLERS	Peinture	4 996 €	800 €
RAMBAUD Eric et Béatrice	2 Fief de l'Eulière CHAVAGNES EN PAILLERS	Peinture et Bardage	12 934 €	800 €
BARRETEAU Julie	23 rue de Charette LA COPECHAGNIERE	Enduit / Pierres apparentes	15 459 €	800 €
LEVRON Alain	12 bis rue du Parc LA RABATELIERE	Peinture Prime Bonifiée	6 489 €	1 600 €
HERVE Sébastien	4 Bel Air CHAVAGNES EN PAILLERS	ITE + Bardage	29 678 €	800 €
GOURRAUD André	7 Allée des Camélias SAINT ANDRE GOULE D'OIE	Peinture	8 844 €	800 €
		Total	94 559 €	7 200 €

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide :

- **De valider les primes « rénovation des façades » susvisées,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1^{er} Vice-président, à procéder au versement après la réalisation des travaux.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 17 novembre 2022

Le Président,
Jacky DALLEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.